



Litige avec une boulangerie

Par **meli12r**, le **09/12/2010** à **22:15**

Bonjour,

Je suis à la recherche d'aide pour mon problème.

En effet la semaine dernière dans une boulangerie j'ai payer en carte bancaire 9,80 euros la caissière a eu un soucis avec le TPE (machine) et m'a redemandé mon code. Je l'ai fait elle m'a dit que c'était parce que sa n'avais pas marché. Je n'ai donc qu'un ticket de carte bancaire. Et sur mon compte en banque ils me l'on retiré deux fois au lieu d'une. Je leur ai amené mon relevé de compte et mon ticket de carte bancaire. Ils ont gardé mon relevé de compte. J'y suis retourné à plusieurs reprises sans suite. Ils disent qu'ils vont s'en occuper. Jamais de changement. La somme est dérisoire mais j'aimerais qu'on ne se paye pas ma tête.

Que puis-je faire ?

Merci de votre aide !

Par **mimi493**, le **10/12/2010** à **01:37**

Le problème est qu'une LRAR va vous couter aussi chère que ce qu'ils vous doivent. Allez-y à un horaire où il y a plein de monde, la queue et exigez le remboursement en veillant à ce que les clients entendent bien, ça peut débloquer la situation.